

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

29 JAN. 2016

Dossier complet le

29 JAN. 2016

N° d'enregistrement

FO4416P0008

1. Intitulé du projet

Création d'un parking aérien de 571 places à destination des patients et visiteurs de la clinique
RHENA

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Association RHENA - Clinique de Strasbourg

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Guillaume LOHR - Directeur Général

RCS / SIRET

8 0 4 0 6 5 0 6 8 0 0 0 1 2

Forme juridique

Association à but non lucratif régie
par les art. 21 et S du Code Civil local

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40/ Aire de stationnement ouverte au public	Aire de stationnement ouverte au public de plus de 100 places dans une commune dotée d'un plan d'occupation des sols n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un parking aérien provisoire de 571 places sur l'ancienne zone du Foirail Nord sur la parcelle HX281

- Parking pour véhicules légers constitué d'une couche de forme et d'une finition en bi-couche
- éclairage par mats
- rétention enterrée des EP avant rejet au réseau public, débit de fuite conforme au règlement d'assainissement d'EMS
- séparateur hydrocarbure
- contrôle d'accès
- clôtures

4.2 Objectifs du projet

Création d'un parking provisoire pour les usagers de la clinique RHENA pour assurer le maintien de l'activité de la clinique pendant les chantiers d'extensions à venir.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Travaux de nivellement de la plateforme
- Travaux de recharge en matériaux sains et compactage pour création de la plateforme du parking
- Réseaux pour l'éclairage et le contrôle d'accès
- Assainissement :
 - Création d'une rétention,
 - Installation d'un séparateur hydrocarbure en sortie de parcelle
- Finition type émulsion bi-couche
- Marquage au sol
- Pose de mats d'éclairage
- Pose de barrières pour contrôle d'accès
- pose de clôtures

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Parking payant à accès contrôlé destiné aux usagers de la clinique RHENA

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie terrain :	0,9Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue Vitry le François
Future rue Lina RITTER
Strasbourg

Coordonnées géographiques¹

Long. 7° 47' 39" __ Lat. 48° 34' 8" __

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Point d'arrivée : Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans un programme de travaux constitué de :

- La clinique RHENA, ayant fait l'objet d'un permis de construire et actuellement en chantier
- La Maison médicale adjacente, ayant fait l'objet d'un permis de construire et actuellement en chantier

Ces deux projets ont obtenu une dérogation d'étude d'impact dans le cadre de la procédure cas par cas

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Néant

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation de sols de Strasbourg
Approuvé le 18/12/1992
Modifié le 27/11/2015
Le Projet se situe en zone POR UB1 et en zone PORUX4

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention en cours d'élaboration

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Strasbourg est concernée par un PPRI Le projet ne se situe pas en zone inondable. Une étude a toutefois été réalisée par le bureau d'études BURGEAP sur le terrain voisin de la clinique RHENA pour déterminer le niveau des plus hautes eaux en juillet 2013.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les diagnostics environnementaux réalisés par ANTEA GROUP démontrent que l'emprise du projet est concernée par un remblaiement de matériaux de construction en 1950-1960 par la ville de Strasbourg. Ces remblais sont principalement contaminés par des métaux et hydrocarbures aromatiques Polycycliques. Par ailleurs, le terrain a fait l'objet d'une EQRS par ICF Environnement, jointe au présent dossier.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nivellement du parking est étudié de manière à générer le minimum de déblais excédentaires. Aucun matériaux de déblais ne sera évacué en installation de stockage de déchet non dangereux, inertes ou dangereux. Tous les déblais excédentaires sont stockés sur la parcelle. La société ICF environnement réalisera un plan de gestion des terres avec suivi sur place pour s'assurer que ces dispositions seront bien respectées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux d'apport granulaire type GNT2 (0/31,5) seront utilisés pour créer la plateforme assurant la portance nécessaire pour un parking sur 35cm d'épaisseur soit environ 3 200m ³ .
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En raison de la présence de terres impactées, une EQRS a été réalisée par la société ICF Environnement concluant à la compatibilité du site avec l'usage prévu (jointe en annexe)
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		L'éclairage du parking est source d'émissions lumineuses afin de garantir les 20 lux nécessaires au respect de la réglementation PMR.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>Les rejets hydrauliques engendrés par le projet sont liés aux eaux de ruissellement du parking. Ils sont traités conformément au règlement d'assainissement de l'EMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les eaux sont récoltées par un réseau d'assainissement vers un système de rétention permettant de respecter le débit de fuite maximale autorisé de 5l/s/Ha. - Ces eaux seront ensuite rejetées au réseau public après passage par un séparateur hydrocarbure avec obturateur de débit. 	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments ci-dessous, nous estimons que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact, en raison de :

- 1 - la nature des travaux, qui modifient peu la configuration actuelle du terrain (terrain non planté, sans faune ni flore, ne nécessitant pas de mouvements de terre importants),
- 2 - de l'usage en fonctionnement, correspondant à des parking provisoires pour la clinique RHENA, qui a déjà fait l'objet d'une dérogation d'étude d'impact pour ses parkings,
- 3 - du rejet des eaux de ruissellement au réseau concessionnaire, dans le strict respect du règlement d'assainissement sans recours à l'infiltration,
- 4 - de l'établissement d'une EQRS validant la compatibilité du terrain avec l'usage prévu,

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - EQRS - janvier 2016
Annexe 7 - Etude hydrogéologique BURGEAP - 2013

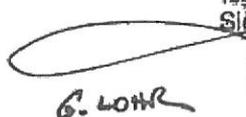
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Strasbourg**

le, **29/01/2016**

Signature


ASSOCIATION RHENA
 Association à but non lucratif
 régie par les art. 21 et S. du Code Civil local
 Siège social : 84 Avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
 BIRET : 804 965 068 00012